

## Fiche de Poste

### Chargé d'étude « Zones humides »

#### 1. Structure d'accueil

L'association « **Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée** » est l'un des six centres d'activités régionales (CAR) du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Le PAM est l'une des composantes du Programme des mers régionales du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). Situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), avec une annexe à Marseille (Bouches-du-Rhône), le Plan Bleu est mandaté par les vingt et un pays Parties à la convention de Barcelone - l'instrument juridique du PAM.

Ses quatre objectifs stratégiques, structurant l'ensemble de ses activités, sont :

- Identifier, collecter et traiter, en continu, les informations environnementales ainsi qu'économiques et sociales, utiles aux acteurs et décideurs,
- Evaluer les interactions entre environnement et développement économique et social pour mesurer les progrès vers le développement durable,
- Conduire des analyses et des études prospectives pour aider à construire des visions d'avenir et conforter la décision,
- Diffuser et communiquer les produits et résultats selon une formulation adaptée aux publics visés.

#### 2. Contexte

Selon les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les changements climatiques auront, en Méditerranée, des répercussions importantes sur les ressources en eau, pouvant entraîner notamment une multiplication des événements extrêmes (inondations, canicules, sécheresses, etc.) et des risques associés en termes de pertes économiques et de vies humaines. L'adaptation au changement climatique est donc un enjeu majeur pour la gestion de l'eau en Méditerranée.

Si de nombreuses études sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes existent déjà et sont en cours, il semble que l'étude du rôle des écosystèmes comme outil d'adaptation reste encore largement à développer. Les écosystèmes, tels que les zones humides, ont une fonction directe dans la régulation du climat en réduisant le niveau futur des émissions de gaz à effet de serre, en nous protégeant des inondations et autres effets néfastes des changements climatiques. Les zones inondables intactes, par exemple, contribuent à limiter les risques d'inondation en emmagasinant l'eau, puis en la libérant progressivement dans les torrents et les rivières. Les zones humides absorbent les polluants et améliorent la qualité des réserves d'eau douce tout en contribuant à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

Le rôle des écosystèmes en tant qu'infrastructures naturelles d'adaptation pour le stockage et la régulation des transferts d'eau reste assez largement est important. Certaines données indiquent qu'utiliser la capacité de la nature à absorber ou contrôler les incidences dans les zones urbaines et rurales peut être une méthode d'adaptation plus efficace que de se concentrer sur les infrastructures physiques. Il est primordial de tenir compte du rôle "d'amortisseur" climatique joué par les écosystèmes et d'intégrer cette dimension à part entière dans les politiques d'adaptation ainsi que de prévention des catastrophes naturelles.

Pour promouvoir le rôle des zones humides dans l'adaptation au changement climatique et sensibiliser les décideurs à leur importance, le Plan Bleu a initié en 2013, en partenariat avec la tour du Valat, un projet intitulé « **Evaluation économique des services écologiques rendus par les zones humides dans le cadre du changement climatique en Méditerranée** ». Une première phase du projet, consistant à faire un état des lieux des connaissances sur les bénéfices et services rendus par les zones humides dans la

régulation du climat a déjà été menée en 2013. Le rapport est disponible sur le site du Plan Bleu : <http://planbleu.org/fr/publications/services-ecologiques-rendus-par-les-zones-humides-en-matiere-dadaptation-au-changement>. La seconde phase (septembre 2014 - août 2016), consiste à mener une évaluation économique de ces services dans quatre sites pilotes de la Méditerranée. C'est dans le cadre de ce projet que le présent chargé d'étude est recruté.

### 3. Missions et responsabilités

Le chargé d'étude « zones humides » aidera à la mise en œuvre du projet intitulé « *Evaluation économique des services écologiques rendus par les zones humides dans le cadre du changement climatique en Méditerranée* ». Ce projet s'inscrit plus généralement dans le cadre du mandat du Plan Bleu évoqué en 1. Sa mise en œuvre se fera en lien avec les activités similaires en cours ou déjà menées.

Responsabilité	Mission	Livrables
<b>Expertise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'identification et à la sélection des 4 sites pilotes en Méditerranée</li> <li>• Identification des services écologiques rendus par les sites pilotes retenus (pressions exercées, état, différents utilisateurs,...)</li> <li>• Contribuer à la collecte des données/indicateurs nécessaires pour les évaluations biophysiques et économiques dans chacun des sites pilotes</li> <li>• Rédiger une synthèse des résultats et contribution à la rédaction du rapport final du projet ainsi qu'une note de 4 pages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts établis dans les 6 pays pré-sélectionnés</li> <li>• Liste de critères de sélection pour les sites pilotes</li> <li>• Rapport sur les fonctions et services écologiques rendus par les 4 sites pilotes retenus</li> <li>• Rapport final de synthèse du projet</li> <li>• Note de 4 pages sur les résultats du projet</li> </ul>
<b>Organisation / Animation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter et animer le réseau des partenaires impliqués dans le projet et des experts compétents dans le secteur</li> <li>• Préparer et organiser les réunions du Comité de pilotage du projet</li> <li>• Aider à l'organisation du séminaire régional de restitution des résultats du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats entretenus et générés</li> <li>• Organisation des comités de pilotage du projet (Agenda, mise à jour du plan de suivi-évaluation, compte-rendu)</li> <li>• Agenda, invitation, compte-rendu du séminaire régional</li> </ul>
<b>Représentation / Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'action de communication du Plan Bleu sur les activités « zones humides »</li> <li>• Représenter, préparer des interventions et/ou les présenter au nom du Plan Bleu (séminaires, conférences, réunions).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de la page dédiée du site Internet</li> <li>• Rédaction d'articles et publications</li> <li>• Interventions lors d'ateliers ou conférences</li> </ul>

Le chargé d'étude pourra se voir confier d'autres missions relevant de sa compétence et de ses domaines d'expertise.

#### **4. Responsabilités en matière de qualité, sécurité et environnement**

Le chargé d'étude doit :

- respecter le règlement intérieur, notamment les consignes relatives à la sécurité au travail,
- exécuter ses tâches avec le souci permanent du respect de l'environnement.

#### **5. Liens hiérarchiques et environnement direct**

Le chargé d'étude « Zones humides » est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du Plan Bleu. Pour les activités relevant du projet « Evaluation économique des services écologiques rendus par les zones humides dans le cadre du changement climatique en Méditerranée », le chargé d'étude dépend fonctionnellement du chargé de programme « Eau ». Ses interlocuteurs privilégiés sont, en externe, ses homologues des organisations internationales, régionales et européennes. En interne, il est chargé de coordonner son action avec celle de ses collègues.

#### **6. Compétences requises**

- Ingénieur ou diplômé d'études supérieures niveau Master (bac + 5) dans le secteur de l'eau, de l'économie de l'environnement, ou équivalent. Des compétences dans le secteur des zones humides et/ou de l'évaluation économique des services écosystémiques est plus particulièrement recherchée.
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum. Une expérience internationale serait appréciée.
- Une bonne connaissance des enjeux et des acteurs à l'œuvre dans la région méditerranéenne, en particulier au Sud et à l'Est, serait un atout.
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais.
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles et de présentation orale.
- Aptitude à animer et à travailler en réseau, dans un environnement multiculturel.

#### **7. Contraintes récurrentes du poste**

Compte tenu du caractère régional des travaux du Plan Bleu, le chargé d'étude sera amené à effectuer des déplacements notamment dans les pays du pourtour méditerranéen.

#### **8. Classification du poste**

Le poste relève de la catégorie 3 de la grille de référence du Plan Bleu. Le salaire annuel brut sera compris entre 20 et 25 K€ selon l'expérience du candidat.

Le chargé d'étude sera basé dans les locaux du Plan Bleu de Sophia Antipolis. Il bénéficiera d'un CDD de mission s'achevant le 15/9/2016 avec la fin du projet de coopération régionale « Evaluation économique des services écologiques rendus par les zones humides dans le cadre du changement climatique en Méditerranée », co-financé par la fondation MAVIA et la Fondation Prince Albert II de Monaco. La prise de poste est envisagée le 2 novembre 2014.

#### **9. Candidature**

Merci d'adresser votre dossier de candidature avant le 30 septembre 2014 sur notre site [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org), rubrique emploi/stage.